

**COMPTE RENDU DU CONSEIL  
DE L'UFR SCIENCES SOCIALES ET ADMINISTRATION  
En formation plénière  
Séance du 29 juin 2021**

**Étaient présents :**

<b>Franck COLLARD</b>	Directeur
<b>Lionel RISCHMANN</b>	Directeur adjoint
<b>Agnès DIAB</b>	Responsable administrative
<b>Dominique BRENA</b>	Adjointe à la Responsable administrative- Responsable de la scolarité
<b>Céline DEL FRANCO</b>	Secrétaire de direction

MEMBRES ELUS	
Enseignants collège A	Enseignants collège B
Pascale BALLET Rémi LABRUSSE Olivier RATOUIS Xavier VIGNA	Fabrice BONDOUX Alice BRAUN Véronique FOURAULT CAUET Monica HEINTZ Olivier KYBURZ Anne LE PAS DE SECHEVAL Simona TERSIGNI
Personnel BIATSS	Etudiants
Franck RAKOTONIRINA	Barthélémy PIRON-PALLISER Seyba SIMA
Membres invités	Procurations
Sylvie APRILE Carole BRUGEILLES Marc DECIMO Vincent DEMONT Emmanuel DE VIENNE Aurélie PETIOT Stéphane RICAN Nicolas SCHAPIRA	Johanna ADILE CHAPRON à Franck RAKOTONIRINA Eric BOEDA à Olivier KUBURZ Gilles FERRAGU à Xavier VIGNA Anne Peggy HELLEQUIN à Olivier RATOUIS Dalila KHELIFI à Franck RAKOTONIRINA Dominique MEURS à Fabrice BONDOUX Christel MULLER à Xavier VIGNA

Franck COLLARD ouvre la séance à 13h30.

**I. Habilitation des vacataires**

La liste à valider concerne des vacataires donnant des cours en anthropologie.

**La liste des vacataires est votée à l'unanimité des membres présents et représentés.**

Les vacataires sont maintenant habilités pour une durée de 3 ans donc les vacataires habilités l'année dernière le seront encore pour les deux années à venir.

**II. Avenants enseignements pour les contrats doctoraux**

Le SPE a fait une enquête dans les départements afin de connaître quels sont les doctorants souhaitant bénéficier d'heures d'enseignement, ceci à raison de 64 heures maximum par année.

Les derniers avenants peuvent être rendus jusqu'à demain.

Il existe un dispositif de contractualisation des doctorants vacataires qui ont assuré 64 heures d'enseignement en vacation l'an dernier, qui auront le même service l'année prochain et qui entrent en troisième année de thèse. Ce sont des vacataires qui sont actuellement en deuxième année ou en troisième année, ayant déjà assuré une mission d'enseignement à l'université de Nanterre, qui n'ont plus un contrat doctoral mais qui pourront avoir un contrat de vacation doctorale permettant de mensualiser leur rémunération en tenant compte de leur activité de recherche.

### **III. Point ATER supplémentaires**

Les ATER supplémentaires sont demandés au titre de la libération non prévue de poste car consécutive à la promotion et élection de collègues dans d'autres universités.

Il s'agit de s'assurer que les départs supplémentaires seront bien compensés par des ATER enseignement.

### **IV. Point délégations, CRCT**

Les demandes de délégation et de CRCT passent par la direction de l'UFR qui doit donner son avis. Il va y avoir une deuxième campagne, l'établissement ayant obtenu 16 semestres.

Les demandes de CRCT se multiplient ce qui pose des problèmes dans le contingent enseignant. Cela pose la question de la continuité du service public car les départs peuvent occasionner le gel de certains cours du fait du manque d'enseignant.

Le problème est qu'il n'y a aucune régulation ce qui met parfois des formations en péril. Juridiquement on ne sait pas quelle est la marge de manœuvre de la direction de l'UFR pour approuver ou refuser une délégation ou un CRCT.

### **V. Point personnel BIATSS**

Les postes sont en cours de recrutement pour les secrétariats pédagogiques et pour le pôle finance pour lequel il a été demandé un ASI et un poste de C. Pour le moment nous n'avons pas reçu de candidature pour ce dernier. Agnès DIAB a donc demandé la requalification du C en catégorie B pour le pôle finance. Malgré la publication des postes nous n'avons toujours pas de candidature.

Dans les secrétariats pédagogiques, nous avons deux nouvelles arrivées : Maëlle HOUDARD gère les masters EAD et les masters MEEF et Pauline FROMAGNE qui arrive jeudi sur le poste de gestionnaire pédagogique des masters géographie et urbanisme en remplacement de Souad ALLALI qui part sur un poste de gestion des vacataires enseignants pour renforcer le travail sur OSE.

Nous avons en tout 5 départs.

Alexandra DEFREMONT prendra le poste de gestionnaire du master SES et masters sociologie à la rentrée.

Il restera 4 postes à pourvoir.

La gestionnaire de la bibliothèque d'histoire et d'histoire de l'art est recrutée et sera en poste en septembre. Nous n'avons par contre par de retour pour le recrutement du poste pour la bibliothèque d'AES- sociologie.

### **VI. Examens et jurys de session 2**

Les jurys de seconde session sont en cours.

Il y a eu de gros problèmes avec les relevés de notes en sciences sociales et la compréhension des relevés de notes par les étudiants et la compréhension des règles de rattrapage. Nous avons eu des

problèmes d'affichage des relevés de notes, avec des notes qui ne remontaient pas et des UE validées et marquées ajournées ou défaillant.

Les étudiants avaient du mal à savoir quels EC ils devaient repasser en session 2.

Les relevés sont difficilement lisibles par les étudiants.

La direction de l'UFR a alerté la Présidence sur les problèmes d'affichage dans APOGEE et sur les erreurs de calcul. Les interfaces de consultation sont différentes pour les enseignants, les administratifs et les étudiants.

Il y a également eu des problèmes sur les EC transversaux pour lesquels il y a des erreurs et des retards de remontée de notes. Les directions de l'ensemble des composantes ont eu une réunion sur ce sujet lundi dernier pour faire un point sur ce qui n'a pas fonctionné cette année. L'ensemble des composantes a été confronté aux mêmes problèmes. Avec en particulier des problèmes de notation pour les EC qui avaient une partie en présentiel à assurer avec l'absence de coordination entre le présentiel et le distanciel puisque les équipes pédagogiques des départements et des formations n'avaient pas accès à la partie à distance. On nous a garanti que cela serait corrigé l'année prochaine. L'autre point concerne la dotation en heures des enseignants qui étaient chargés de ces enseignements en présentiel et qui étaient chargés de l'évaluation de ces EC alors qu'ils n'en étaient pas responsables notamment en « connaissance de soi et des métiers » pour lequel l'équipe en distanciel a imposé des modalités d'évaluation intenable. Sur les 4 heures de cours effectuées par les enseignants en présentiel, ces derniers devaient faire leurs TD et l'évaluation alors que les enseignants responsables de la partie distanciel sont mieux payés que la partie présentielle.

Les EC transversaux sont portés par le NCU Soft Skills qui est une structure rattachée à la COMUE. Si on renonce aux EC transversaux, on renonce au NCU et donc on renonce à la COMUE. C'est un véritable enjeu politique établissement et supra établissement.

Seyba SIMA fait remarquer que les problèmes de relevés de notes et leur lisibilité remontent déjà à plusieurs années et que les étudiants ont connaissance très tardivement des examens à passer au rattrapage.

Les modalités de contrôle ont également été modifiées, dans les M3C votées à la CFVU de janvier 2020, la règle du max (c'était la meilleure note entre celle de la première et de la seconde session qui l'emportait) a été abolie.

## **VII. Perspectives de rentrée**

La rentrée devrait en principe se faire en présentiel mais nous sommes soumis à l'évolution de la situation sanitaire en septembre. Si la situation devait s'aggraver, il faudra revenir à l'hybride comme en début d'année dernière.

La semaine de pré entrée aura lieu la semaine du 6 septembre avec une journée d'accueil organisée par l'université pour tous les étudiants de L1 le 7 septembre au matin qui se fera à distance via la webtélé de Nanterre.

Mercredi 8 septembre : accueil par les directions d'UFR en direct à distance par la webtélé également.

Les jeudi 9 et vendredi 10 septembre : accueil en présentiel organisé par chaque UFR avec une répartition par département et formation.

A cela s'ajoute un accueil sur le parvis du jeudi 9 septembre au 13 septembre par des étudiants ambassadeurs avec visite du campus.

Les cours commenceront la semaine du 13 septembre. Cette année, il n'y a pas de décalage entre les cours CM et les TD.

## **VIII. Vote des livrets pédagogiques**

Nous avons reçu 3 livrets pédagogiques pour ce premier vote :

Licence professionnelle Encadrement et exploitation en hôtellerie et restauration de luxe (EEHRL)

Licence professionnelle Guide conférencier

Licence professionnelle Valorisation du patrimoine touristique

**Les livrets pédagogiques sont votés à la majorité des membres présents et représentés moins une abstention.**

## **IX. Point parcoursup, e-candidat**

On n'est pas encore dans les vœux définitifs avec une évolution assez lente du nombre d'inscrits mais il n'y a pas moins d'inscrits que les années précédentes.

Globalement, nous avons à peu près la même évolution des vœux sur parcoursup que l'année dernière.

## **X. Demandes de césure**

Nous avons reçu 17 demandes de césure.

**Les demandes de césure sont votées à l'unanimité des membres présents et représentés.**

## **XI. Calendriers IP/IA**

Il va y avoir une réouverture e-candidat pour la majorité des formations du 26 août au 2 septembre.

Les IA sont ouvertes du 7 au 22 juillet puis du 23 août au 9 septembre.

Nous n'avons pas encore les dates pour les IP car il y a des modifications de maquettes à faire et celles-ci ne peuvent être faites qu'après les jurys de seconde session et le traitement des réclamations des étudiants.

Ces modifications concernent beaucoup de formations du fait du transfert de l'anglais du CRL aux UFR. Cela implique la création de nouveaux codes et le rattachement de ces codes aux diplômes.

Pour les inscriptions administratives après le 9 septembre, il faudra faire une procédure d'inscription tardive.

## **XII. Calendriers dérogatoires**

L'année débute plus tôt pour les préparations au CAPES : à partir du lundi 6 septembre. De plus il faut y intégrer des temps de stage au cours de l'année.

Des calendriers dérogatoires sont également demandés pour les formations suivantes :

LP EEHRL

Masters 1et 2 MEEF SES avec un début des cours le 6 septembre avec un calendrier incluant des périodes de stage.

Masters 1 et 2 MEEF Histoire géo

Master 2 urbanisme et aménagement.

**Les calendriers dérogatoires sont votés à l'unanimité des membres présents et représentés.**

### **XIII. Point LANSAD 2021-2022**

Nous avons pu recruter deux postes pour la rentrée: un poste de PRAG à temps plein et un poste de PRAG à mi-temps. Ces deux postes sont affectés à l'ensemble des licences de l'UFR. On a donc dû, dans l'attente d'un recrutement supplémentaire, réduire le nombre de TD proposés aux étudiants.

Les langues autres que l'anglais continuent d'être gérées par le CRL.

A partir de la rentrée, les cours d'anglais vont être organisés de la façon suivante :

1<sup>er</sup> semestre : cours magistral d'anglais des sciences humaines et sociales

2<sup>ème</sup> semestre : organisation sous la forme de modules en ligne en autoformation

2<sup>ème</sup> année S3 : cours magistral d'anglais des sciences humaines et sociales puis début des TD au S4

3<sup>ème</sup> année : TD aux S5 et S6.

Les cours ne seront plus organisés en fonction de niveaux. Le niveau des étudiants continuera quand même à être évalué en début de formation. Les étudiants doivent passer un test en anglais en début d'année mais ce niveau sera donné à titre indicatif et il servira aux étudiants pour préparer la certification qui est maintenant une obligation dans la cadrage licence actuel. L'intérêt d'avoir une certification en langue, c'est pour le passage en master.

Le nombre d'heures de cours d'anglais sera de 18 heures à tous les semestres et il y aura deux CM en parallèle en première année.

### **XIV. PMM urgentes**

PMM demandée pour le Master 1 anthropologie parcours APE : cette modification est nécessaire car des problèmes ont entraîné cette année une dispense sur toute une UE. Il s'agit de supprimer deux EC à l'intérieur de cette UE.

**La PMM est votée à l'unanimité des membres présents et représentés.**

La deuxième demande fait partie des PMM votées au mois de mars mais avait été omise dans le tableau : l'UE a été créée au mois de mars, il s'agit de la rajouter au tableau du mois de mars.

**La PMM est votée à l'unanimité des membres présents et représentés.**

### **XV. Conventions**

Convention entre le master Urbanisme et l'école d'architecture de Paris Val de Seine :

Il s'agit d'un renouvellement d'une convention de partenariat existant depuis 1993 entre le master et cette école. La convention est caduque et doit donc être renouvelée pour l'année prochaine dans l'objectif de faire un dossier de co-accréditation.

### **XVI. CVEC**

Suite à une réforme de la CVEC, désormais les projets étudiants qui peuvent être déposés directement peuvent aussi transiter par les UFR qui peuvent y apporter leur soutien.

### **XVII. Rappel des procédures pour les ordres de mission**

Il faut en principe remplir l'ordre de mission 3 semaines avant le début de la mission que ce soit pour les enseignants ou pour les étudiants ce qui permet une couverture juridique en cas d'incident.

Fin du conseil à 15h00.